

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 1.50 PAR AN.
UNION POSTALE - - FRS 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de: "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit:

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA SITUATION DES BANQUES

LES différentes banques qui terminent leur exercice financier le 31 mai ont porté ensemble \$1,338,243 en Fonds de Réserve. Pour l'ensemble des banques la proportion de la Réserve au Capital est de 66.38 p. c., proportion vraiment remarquable, surtout si l'on considère que plusieurs banques sont de fondation récente et qu'une bonne partie de nos établissements de banque ont augmenté leur capital dans les trois ou quatre dernières années.

La circulation de mai a baissé d'environ \$800,000 comparée à celle du mois précédent, elle est néanmoins supérieure de \$900,000 à celle du mois de mai 1903. La diminution de \$800,000 s'explique bien par le retard apporté cette année à l'ouverture de la navigation et aussi par les prix plus bas payés cette année pour les produits de l'industrie laitière; l'état des chemins qui a gêné les apports des produits de la culture sur les marchés de consommation et également le printemps tardif qui a retardé la mise en pâturage des animaux et par conséquent, la production intense du beurre et du fromage.

Les dépôts du public Canadien sont en forte augmentation: huit millions et demi pour ceux en comptes courants et cinq millions pour ceux portant intérêt.

Les dépôts reçus du dehors accusent également une augmentation de 1 million.

Par suite de ces encaissements les banques ont augmenté le montant de leurs ressources immédiatement réalisables. Elles ont peu prêté à demande sur titres, car nous voyons une augmentation de \$200,000 seulement pour cette catégorie de prêts au Canada et de \$300,000 en dehors du Canada, soit en tout 500,000.

Ces prêts courants ou escomptés au Canada n'ont augmenté que de \$15,000, c'est-à-dire d'une quantité absolument négligeable étant considéré que cet item se chiffre par plus de 409 millions.

Les prêts courants consentis au dehors du Canada s'élèvent à \$19,235,000, en augmentation de \$362,000.

En somme, le mois de mai n'a pas été un mois de bien grande activité, mais plutôt de stagnation, d'attente.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 avril et au 31 mai 1904.

	30 avril 1904	31 mai 1904
PASSIF		
Capital versé.....	\$78,738,355	\$78,801,319
Réserves.....	50,971,115	52,309,458
Circulation.....	\$58,649,870	\$57,857,174
Dépôts du Gov. Fédéral.....	2,971,661	3,748,366
Dépôts des gouvernements provinciaux.....	5,65,280	5,019,585
Dép. du public remb. à demande.....	104,112,779	112,652,678
Dép. du public remb. après avis.....	301,044,721	306,016,092
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	34,663,824	35,696,292
Emprunts à d'autres banques en Canada.....	677,305	891,107
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada.....	3,885,643	4,031,700
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre.....	7,492,560	7,267,278
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.....	1,031,550	1,342,532
Autre passif.....	8,923,812	9,347,333
	\$529,013 2:0	\$543,8 0,219
ACTIF		
Espèces.....	\$16,813,380	\$16,301,118
Billets fédéraux.....	30,251,958	31,973,080
Dépôts en garantie de circulation.....	3,130,844	3,130,844
Billets et chèques sur autres banques.....	15,536,206	18,624,100
Prêts à d'autres banques en Canada garantis.....	602,305	891,579
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada.....	5,207,827	5,265,062
Bal. dues par agences et autres banq. en Ang.....	2,551,004	3,262,168
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étranger.....	10,211,489	13,593,721
Obligations des gouvernements.....	10,576,950	10,517,439
Obligations des municipalités.....	14,557,913	14,660,214
Obligations actions et autres valeurs mobilières.....	39,318,835	39,740,086
Prêts à demande remb. en Canada.....	36,771,611	36,961,202
Prêts à demande remb. ailleurs.....	38,428,920	38,767,494
Prêts cour. en Canada.....	409,196,073	409,210,955
Prêts courant ailleurs.....	18,872,814	19,235,638
Prêts au Gov. Fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	2,974,624	2,776,475
Créances en souffrance.....	2,002,808	2,026,693
Immeubles.....	728,863	688,522
Hypothèques.....	7 2,511	751,477
Imm. occupés par banq.....	9,383,194	9,492,347
Autre actif.....	3,843,270	6,977,226
	\$669,706,579	\$684,879,573

La publicité, c'est la multiplication des ventes.

LA CIGARETTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Un projet de loi pour interdire la fabrication, l'importation et la vente des cigarettes vient de subir sa deuxième lecture en comité à la Chambre des Communes.

Il n'existe en aucun pays une loi semblable et nous ne pensons pas que nos députés veuillent se rendre ridicules au point de voter de pareilles mesures.

En tout pays il y a des gens qui ne connaissent pas le juste milieu et seraient prêts à saccager toute une forêt pour s'y tailler une canne à leur convenance, le Canada ne fait pas exception à la règle, et à la Chambre même on voit des outranciers.

Dans l'espèce, pourquoi tout ce tapage et toute cette législation autour de la cigarette.

Des gamins la fument et ils s'abrutissent, perdent leurs facultés et leur santé. Voilà ce que viennent déclarer quelques députés.

Admettons le fait sans discussion. Mais est-ce pour cela qu'il faut ruiner une industrie, attenter à la liberté du commerce et à la liberté de ceux qui ont cessé d'être des enfants?

Parceque des gamins fumeront la cigarette, devra-t-on empêcher l'homme fait de fumer le tabac sous la forme qui lui convient le mieux?

Est-ce que le cigare ou la pipe conviennent mieux à l'enfant que la cigarette? Nous pensons que le tabac, sous toutes ses formes, doit être interdit à l'enfant et nous ne voyons pas pourquoi la loi — puisqu'il faut, paraît-il, légiférer — n'atteindrait que la cigarette et pourquoi au lieu de ne s'attaquer qu'à l'abus elle s'attaque à l'usage de la cigarette?

Mais il n'est pas besoin d'une loi pour empêcher l'enfant de fumer quoi que ce soit: pipe, cigare ou cigarette. L'éducation sera bien plus puissante qu'une loi pour parvenir à ce résultat et si l'enfant, malgré les avis paternels, ne tient pas